

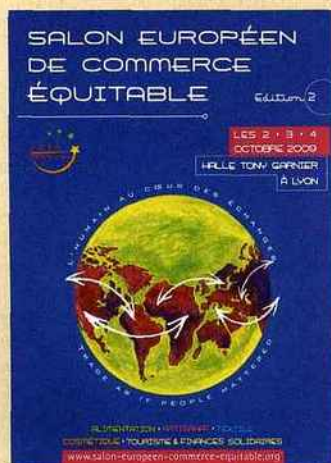
en action

AGENDA

OCTOBRE > NOV

2 AU 4 OCTOBRE → SALON EUROPÉEN DE COMMERCE ÉQUITABLE À LYON

Le Salon européen de commerce équitable, qui se tient pour la deuxième



année consécutive à Lyon, s'adresse aussi bien aux professionnels qu'au grand public. Il a pour vocation de rassembler dans un même lieu 200 exposants de toute l'Europe et du monde des secteurs alimentaire, textile, de l'artisanat, des cosmétiques, du tourisme et des finances solidaires. Des rencontres et des conférences sont prévues avec les associations et les ONG qui travaillent autour du commerce équitable. Cette année, le Salon propose une nouvelle table ronde qui réunira différents acteurs de l'éducation pour poursuivre le travail entamé en 2008 sur les pratiques et les expériences éducatives et pédagogiques en matière de choix de consommation.
www.salon-europeen-commerce-equitable.org

6 OCTOBRE → 8^e ENTRETIENS DE VALPRE À LYON

Ces entretiens rassembleront des cadres dirigeants et des spécialistes du monde de l'entreprise autour du thème : « Tout travail mérite un salaire. Oui, mais

lequel ? » Est-il possible de retrouver le chemin d'une juste rémunération du travail ? Si la crise oblige à repenser en profondeur les rapports entre capital et travail, jusqu'où faut-il aller ? Comment établir des rapports de confiance, de la transparence, du dialogue et de la justice en vue de calculer les niveaux de salaires ? Autant de questions qui seront abordées par les intervenants parmi lesquels, le sociologue Alain Touraine, la présidente du Réseau européen de la microfinance, Maria Nowak ou encore Jean-Baptiste Richardier, co-fondateur de l'ONG Handicap international.
www.entretiensdevalpre.org

7 OCTOBRE → JOURNÉE MONDIALE DE MOBILISATION POUR LE TRAVAIL DÉCENT

En France, six organisations syndicales (CFDT, CGT, FSU, Unsa, CFE-CGC, Solidaires) appellent à une journée nationale d'actions le 7 octobre, journée choisie par la Confédération internationale des syndicats (CSI) pour défendre les salariés victimes de la crise, combattre le dumping social à l'échelle internationale et promouvoir le travail décent pour tous. Les organisations syndicales mondiales vont lancer à cette occasion des actions dans le monde entier.

13 ET 14 OCTOBRE → 16^e CONGRÈS DE LA COORACE À BESANÇON

Le thème du congrès de la Coorace, qui regroupe 500 entreprises de l'économie sociale et solidaire et défend le droit au travail pour tous, sera cette année : « *Entrepreneurs solidaires, agir pour une économie au service de l'homme* ». Dans un contexte économique particulièrement tendu et alors que la question de l'utilité sociale des entreprises se pose à tous, la Coorace propose au travers de ces ateliers et conférences d'approfondir la question de la valeur de l'économie sociale en tant que modèle et celle de l'articulation entre entrepre-

riat solidaire et territoire. Annie Thomas, secrétaire nationale CFDT, participera à la table ronde intitulée : « La réforme de ma formation professionnelle : quel impact pour les demandeurs d'emploi et les salariés précaires ? » La table ronde de clôture « Les entrepreneurs solidaires, des développeurs de territoire », sera ouverte au public.



www.congrescoorace2009.org

15 OCTOBRE → CONFÉRENCE « CONFORTER LA DÉMOCRATIE SOCIALE EN TEMPS DE CRISE », À PARIS

L'association Réalités du dialogue social organise une rencontre entre partenaires sociaux autour du livre d'Henri Rouilleault *Où va la démocratie sociale ?* à paraître en janvier 2010 aux Editions de l'Atelier. Ce sera l'occasion de débattre sur le renforcement de la négociation d'entreprise et interprofessionnelle, sur la gouvernance d'entreprise, l'investissement dans les compétences et la sécurisation des parcours professionnels, le renforcement du rôle des partenaires sociaux dans les discussions précédant l'élaboration des projets de lois et sur les réponses aux nouveaux enjeux de la protection sociale. Marcel Grignard, secrétaire général adjoint de la CFDT, participera au débat.

EMBRE 2009

Lieu: Maison de l'Europe de Paris, 35, rue des Francs Bourgeois, 75004 Paris, métro Saint-Paul. Inscription par e-mail: laurette@rds.asso.fr

L'ÉVÉNEMENT 2 octobre 2009

L'Irlande vote à nouveau pour le traité de Lisbonne



Nicholas Mac Innes/Réa

Avec ce scrutin, les Irlandais tiennent entre leurs mains l'avenir du traité de Lisbonne.

17 OCTOBRE → JOURNÉE INTERNATIONALE DU REFUS DE LA MISÈRE

Dans le cadre de la Journée mondiale du refus de la misère, ATD Quart-monde, soutenu par Amnesty International, le Secours Catholique, le Secours Populaire et le CCFD, propose de se retrouver au Mémorial de Caen, le mardi 17 octobre, pour une journée sur le thème: « Contre l'exclusion: Justice et Fraternité ». A l'occasion de cette journée, la CFDT s'associe aussi à l'appel à la mobilisation pour la défense des droits des femmes du Comité national Droits des femmes et l'association Femmes Solidaires.

19 AU 21 OCTOBRE → CONFÉRENCE MONDIALE DES FEMMES DE LA CSI À BRUXELLES

Pour la première fois, la Confédération internationale des syndicats (CSI) organise une conférence mondiale des femmes qui aura pour thème: « Un travail décent, une vie décente pour les femmes: les syndicats se placent à l'avant-garde pour la justice économique et sociale et l'égalité ». Cette conférence a pour objectif d'identifier l'impact de la crise mondiale sur les travailleuses, garantir leur intégration dans la réponse syndicale et fournir les lignes directrices pour le programme de la CSI. Laurence Laigo, secrétaire nationale, représentera la CFDT à cette conférence. www.ituc-csi.org

À VENIR

17 au 20 novembre. Congrès fédération générale agroalimentaire à Vannes.

4 décembre. Réunion de 1000 délégués syndicaux centraux d'entreprises aux Docks de Paris.

8 au 11 décembre. Congrès des Banques à Nîmes.

L'Irlande retournera aux urnes le 2 octobre. Seul Etat membre contraint par sa Constitution à soumettre la ratification du traité de Lisbonne au vote de ses citoyens, les Irlandais s'y étaient opposés à 53,4% le 12 juin 2008, plongeant ainsi le projet institutionnel européen dans une nouvelle impasse. L'Irlande a depuis obtenu plusieurs garanties lors du Conseil européen du 12 décembre 2008. Le maintien d'un commissaire irlandais, le Conseil européen ayant décidé que si le traité de Lisbonne entre en vigueur « une décision sera prise [...] pour que la Commission puisse continuer de comprendre un national de chaque Etat membre ». La confirmation de son statut de neutralité dans le cadre de la politique de sécurité et de défense de l'Union. L'assurance que le traité de Lisbonne ne modifiera pas la politique fiscale de l'Union. Et enfin, le respect des dispositions de la Constitution irlandaise concernant le droit à la vie, l'éducation et la famille. Ces assurances obtenues auprès de Bruxelles semblent avoir fait changer l'opinion des Irlandais. Mais surtout, le contexte a changé depuis juin 2008. La crise économique a frappé de plein fouet l'Irlande et l'adhésion au traité de Lisbonne pourrait

aider cet Etat à l'affronter. Dans un discours qu'il a adressé en juillet dernier à l'Irish Congress of Trade Unions, John Monks, secrétaire général de la Confédération européenne des syndicats (CES), a incité les syndicalistes irlandais à voter « oui » lors du prochain référendum. « (...) La CES est favorable à la ratification du traité de Lisbonne et j'espère que le peuple irlandais l'approuvera. (...) C'est une avancée par rapport aux dispositions existantes, par exemple en ce qui concerne l'application juridique de la Charte des droits fondamentaux, les engagements en matière de plein-emploi, l'économie sociale de marché et les services publics », a-t-il déclaré. « La solidarité européenne est essentielle face à la crise et pour soutenir les économies les plus durement touchées. L'adoption du traité de Lisbonne aide plus qu'elle n'entrave ce processus de solidarité (...) », a poursuivi John Monks. Deux autres ratifications sont attendues, celle de la République Tchèque et celle de la Pologne. Dans le cas de ces deux Etats membres, l'assemblée parlementaire a déjà approuvé le traité, la ratification est désormais soumise à la signature du président de la République.